



Accueil > Culture

En bref

28 MAI 2014 À 19:16

VASARELY ET LA JUSTICE, SUITES

La cour d'appel de Paris a annulé mardi une sentence arbitrale par laquelle quelque 400 œuvres avaient été retirées en 1995 de la Fondation Vasarely, décision objet depuis d'un litige entre l'établissement et la veuve d'un des fils de l'artiste.

Plus récents | [Plus anciens](#) | [Top commentaires](#)